



CANADA WITHOUT POVERTY
CANADA SANS PAUVRETÉ

HEAD OFFICE: 410-383 PARKDALE AVENUE
OTTAWA, ON K1Y 4R4
613-789-0096 (1-800-810-1076)
WWW.CWP-CSP.CA

Working in alliance with the CWP Advocacy Network
Travaillant en alliance avec le Réseau de revendication CSP

Registered Charitable #13091 6638 RR0001
Organisme de charité enregistré #13091 6638 RR0001

To eradicate poverty in Canada, for the benefit of all
Éradiquer la pauvreté au Canada dans l'intérêt du bien commun

12 août 2011,

Directeurs honoraires

Très Hon. Joe Clark, PC, CC, AOE
Hon. Louise Arbour, CC, GOQ
Hon. Monique Bégin, PC, OC, FRSC
Hon. Ed Broadbent, PC, CC
Ovide Mercredi, OM

Conseil d'administration

Cindy Buott, ON
Vilma Dawson, AB
Debbie Frost, SK
Rosa Jamal, BC
Geraldine King (général)
Marc Laferrière (général)
Ruth MacDonald, NL
Harriett McLachlan, QC
Sharon Murphy, NS
Regena Russell, PE
Reanna Sutton, YT
Catherine Wirt, MB

Personnel et associés

Thomas Allgoewer
Associé au développement

Dianne Denton
Associée – politique économique et sociale

Kizzy Paris
Programmes

Rob Rainer
Directeur général

Megan Yarema
Directrice, Éducation & proximité
604-628-0525 (Vancouver)

M. James Rajotte, Président
Comité permanent des finances de la Chambre des Communes
Sixième étage, 131 Queen Street
Chambre des Communes
Ottawa ON K1A 0A6

Objet : Soumission sur la consultation pré budgétaire 2012

Monsieur :

Aux membres du Comité permanent des finances de la Chambre des Communes, Canada sans pauvreté apprécie l'occasion qui lui est donnée de soumettre son avis sur la consultation pré budgétaire 2012. Notre soumission est centrée sur la façon dont les Canadiens, grâce à un engagement national commun, peuvent surmonter les frustrations politiques de la dernière décennie et atteindre les objectifs publics critiques tels que le redressement économique et l'équilibre budgétaire, en s'attaquant à la raison première de la plupart des maux de la société – *la pauvreté dans nos rues et nos foyers et dans nos communautés d'un bout du pays à l'autre.*

Notre unique recommandation, en deux volets, est que le gouvernement fédéral (1) établisse des objectifs et un échéancier pour la réduction et l'élimination de la pauvreté et (2) étudie tous les mécanismes fiscaux, fédéraux et intergouvernementaux, disponibles pour atteindre ces objectifs et en présente les options à la considération du comité.

Canada sans pauvreté

Canada sans pauvreté est un organisme de charité enregistré fondé en 1971 sous le nom d'*Organisme national anti-pauvreté*. Notre nom exprime nos aspirations – un Canada où personne n'aurait à subir ce que Gandhi appelait « la pire forme de violence ». Notre mission est l'éradication de la pauvreté au Canada, pour le bien de tous. L'éradication signifie aller à la racine même du problème, et pour « tous », car personne au Canada n'est préservé de l'énorme impact de la pauvreté.

Selon nous, l'éradication de la pauvreté peut être obtenue par la collaboration des gouvernements, du monde des affaires et de la société civile. Les politiques, la législation et des programmes mis en place assureront à tous un revenu adéquat, l'emploi et un soutien social. Ainsi le Canada aura construit une fondation sociale solide donnant à chacun la possibilité de réussir, d'assumer sa responsabilité de citoyen et de vivre dans la dignité.

Le conseil d'administration de Canada sans pauvreté se compose de personnes ayant elles-mêmes connu la pauvreté. Leur vécu et celui d'un grand nombre de nos membres et sympathisants affecte notre mission, notre vision, nos valeurs et notre travail. Nous recevons l'appui de particuliers et de leurs familles ainsi que du milieu des affaires, de syndicats, d'églises et de fondations. Nous ne dépendons pas de subventions gouvernementales que nous sollicitons rarement. Nos éminents directeurs honoraires nous apportent leurs conseils basés sur leur connaissance intime du problème, des politiques publiques et des institutions et mécanismes gouvernementaux.

Les effets de la pauvreté

Les quelques données qui suivent illustrent l'ampleur du problème de la pauvreté au Canada :

- Food Banks Canada signale qu'en mars 2010, 867 948 Canadiens ont eu recours aux banques alimentaires – *le plus haut niveau jamais signalé.*
- Statistiques Canada indique qu'en 2009, un enfant sur cinq vivait dans un foyer à bas revenus – *20 après que le Parlement se soit engagé à éliminer la pauvreté infantile avant l'an 2000.* Un sur trois de ces enfants avait au moins un parent en activité à temps plein toute l'année et cependant vivait dans le dénuement.
- Une équipe d'économistes, dont Don Drummond, ex-économiste en chef de TD Canada Trust, a estimé en 2008 que la pauvreté coûtait au Canada de 72 à 86 milliards de dollars par an (environ 2 500\$ par foyer), compte tenu de ses effets sur le système de santé, le système pénal et la productivité économique, *ce qui représente 5,6% du PIB du Canada.*
- La société Elizabeth Fry du Canada estime que, sur cinq femmes emprisonnées, quatre le sont pour des délits liés à la pauvreté. *Le coût de l'emprisonnement d'une femme dans une prison fédérale est d'environ 334 000\$ par an.*
- Une étude de l'Université McMaster de 2010 a révélé *une différence de 21 ans entre l'espérance de vie des habitants des quartiers les plus pauvres et ceux des quartiers les plus riches de Hamilton.*

Assez de chiffres, ouvrons simplement les yeux : *sommes-nous bien au Canada?*



En haut à gauche: les mains d'un vétérinaire de la 2^e guerre mondiale dans le dénuement.

En haut à droite : une maison à Cross Lake (Premières Nations)

En bas à gauche : un sans abri, Toronto

En bas à droite : Banque alimentaire, Centre St-Félix, Toronto

Il y a de nombreux chemins vers la pauvreté; en voici quelques exemples :

- Naître et grandir là où on a tout contre soi.
- Souffrir d'une maladie mentale sans recevoir de soutien.
- Être victime de discrimination.
- Les illettrés financiers qui découvrent que les biens qu'ils pensaient posséder n'existent que sur papier et qui, au décès d'un conjoint, se retrouvent sans ressources.

Notre système imparfait de sécurité sociale s'est révélé insuffisant, même pour ceux qui ont œuvré dans le service public, par exemple ceux qui, suite à une défaite électorale – parlementaires de tous bords – ont dû se débattre pour survivre. Peut-être en connaissez-vous personnellement?

Trouver les liens

Nous soumettons à votre considération l'hypothèse suivante :

Le redressement économique et la prospérité du Canada, ainsi que la vigueur de ses finances publiques dépendent largement de la santé et du bien-être de ses citoyens.

La pauvreté – *l'élément crucial de la santé d'un peuple et une des causes déterminantes de la criminalité* – sape la santé économique et financière de la nation.

Les malades travaillent moins, meurent plus jeunes et grèvent lourdement le système public de santé.

Le désespoir mène à la criminalité qui grève lourdement le système pénal.

Promouvoir la santé et réduire la criminalité renforceront l'économie du Canada et les finances publiques.

La clé du succès réside dans la réduction et l'élimination de la pauvreté.

Et voici une hypothèse secondaire :

Ces victimes de la pauvreté - qui se trouvent en outre aux prises avec la dépendance, les maladies mentales et la discrimination et se retrouvent mêlés à des individus qui cherchent à leur nuire - tombent elles-mêmes dans la criminalité.



À gauche : arrestation liée à la drogue, Vancouver East Side

À droite : un mort, Vancouver East Side



En 2008, le Leader Post de Regina a bien résumé l'état de la situation dans la région dans un article intitulé « Moins de pauvreté, moins de criminalité ». Le texte intégral de cet article sur la pauvreté et la criminalité chez les autochtones, se trouve ci-dessous en annexe.

Le mois dernier, nous apprenions qu'Edmonton était la « capitale du meurtre » du Canada, l'analyse indiquant fortement la pauvreté comme cause première. Selon le commentaire du criminologue Bill Pitt : « Quand on examine la violence domestique, l'accès à l'alcool et aux armes, la marginalisation, le surendettement hors de contrôle, le chômage, etc., il est évident qu'il y a un problème et prétendre le contraire ne le fait pas disparaître. »

Dans le discours du trône de juin 2011, le Gouverneur général déclarait : « ... en 2017, nous célébrerons le 150^e anniversaire de la Confédération et j'invite tous les Canadiens à imaginer les moyens pour construire une nation plus intelligente et plus généreuse à l'approche de cette étape remarquable. Je crois que pour atteindre notre vision, nous devons travailler ensemble à soutenir nos familles et nos enfants... », et que « ... le gouvernement du Canada n'a pas de devoir plus fondamental que la protection personnelle de nos citoyens... »

Dans ce contexte, Canada sans pauvreté vous conjure de voir à ce que la réduction et l'élimination de la pauvreté fassent partie d'une stratégie efficace contre la criminalité, afin de garantir réellement le droit à la sécurité de la personne, contre la violence, le vol, etc. Cela veut dire promouvoir le droit des gens à la nourriture, au logement, à l'éducation et ainsi de suite. Tout cela fait partie de la lutte contre la criminalité.

Et cela coûte bien moins cher que les autres choix proposés. Par exemple, l'Inspecteur en chef de la santé publique déclarait en 2008 « qu'un dollar investi pour la petite enfance (avant l'âge de 6 ans) économise 9\$ sur les dépenses futures des systèmes de *santé*, de *sécurité sociale* et du *système pénal* ». "

Recommandation

Comme nous l'indiquions au début, les deux volets de notre recommandation, en accord avec l'invitation du Gouverneur général, consistent pour le gouvernement fédéral (1) à établir des objectifs et un échéancier pour la réduction et l'élimination de la pauvreté et (2) à étudier tous les mécanismes fiscaux - fédéraux et intergouvernementaux - disponibles pour atteindre ces objectifs et à présenter les options à la considération du comité pour consultation. Point n'est besoin pour le gouvernement de repartir à zéro : des rapports majeurs présentés en 2009 et 2010 par les comités du Sénat et de la Chambre, offrent déjà un tremplin pour l'action. Le processus peut commencer dès maintenant pour établir les objectifs et l'échéancier. Les mécanismes fiscaux peuvent inclure l'expansion du présent système canadien de garanties de revenu minimum qui a contribué plus que tout à réduire la pauvreté, notamment chez les aînés.

Mesdames et Messieurs les Parlementaires, voici pour vous l'occasion de laisser un héritage magnifique. Comme l'expriment les paroles du célèbre orchestre rock Rush : *C'est aux plus puissants de commencer. Plus près de la réalité, plus près du cœur.*

J'apprécierais la possibilité de présenter ces questions au Comité.

Sincères salutations,



Rob Rainer
Directeur général

Cc Membres du Comité permanent des finances
 Tous les autres députés
 Tous les sénateurs

Moins de pauvreté, moins de criminalité (Regina Leader-Post, 25 août 2008)

La pauvreté affecte gravement les peuples autochtones du Canada. Nous sommes au dernier rang de tous les indicateurs sociaux relatifs à la pauvreté. Nous avons les revenus les plus faibles, le plus haut niveau de mortalité infantile et l'habitat le plus pauvre.

En 2006, un regroupement d'associations de revendication a émis un rapport qui cite des statistiques glanées dans Statistiques Canada. Ce rapport indique qu'un enfant sur quatre des communautés des Premières Nations vit dans la pauvreté. Ce rapport indique aussi ce qui suit :

- Un enfant autochtone sur huit est handicapé, soit le double de la moyenne canadienne;
- Quarante-trois pour cent des enfants des Premières Nations ne reçoivent pas de soins dentaires de base;
- La surpopulation dans les familles des Premières Nations est le double de la moyenne des familles canadiennes;
- La moisissure est présente dans près de la moitié des foyers des Premières Nations;
- Dans les zones urbaines, près de la moitié des enfants autochtones de moins de 15 ans vivent avec un seul parent;
- Près de 100 communautés des Premières Nations doivent faire bouillir leur eau; et,
- Quarante pour cent de tous les enfants autochtones hors-réserve vivent dans la pauvreté.

Un document interne de la GRC identifie la pauvreté comme la cause première de la criminalité dans les communautés des Premières Nations.

« Si le statu quo des initiatives économiques et éducatives autochtones persiste, l'activité des gangs de rue et la violence augmenteront et les populations autochtones déjà marginalisées verront leur qualité de vie diminuer encore » déclare ce document obtenu par la Presse canadienne grâce à la loi d'accès à l'information. « Les conséquences de la pauvreté des autochtones sont plus qu'évidentes et ne feront qu'empirer ».

Pour remédier à la pauvreté autochtone, le document recommande une stratégie analogue à celle du Plan Marshall, créé à la fin de la deuxième guerre mondiale. Le Plan Marshall a déboursé des millions de dollars pour l'aide au développement et la reconstruction de l'Europe.

Le rapport recommande d'investir des milliards dans l'éducation et la formation, de recruter plus de jeunes autochtones dans la police et de renverser le flot de désespoir qui empoisonne de nombreuses communautés autochtones. La pauvreté intergénérationnelle mène au désespoir, source de la violence organisée et du dysfonctionnement social dans les communautés autochtones d'aujourd'hui.

Ce rapport émane de la GRC qui doit vivre avec les conséquences. Ces gars-là savent de quoi ils parlent. Au fil des ans j'ai discuté avec ses membres qui ont exprimé leur frustration devant les conditions qu'ils ont à gérer.

Un de leurs membres en retraite me parlait du temps perdu à arrêter des gens dans une réserve pour usage d'alcool alors qu'à quelques mètres de là les blancs avaient le droit de boire. Ils me parlaient de jeunes qui se tournaient vers la drogue et l'alcool et détruisaient ainsi leur vie. On rapporte que des membres de la GRC entraînaient des équipes de soccer, baseball ou hockey dans les réserves. Certains jouaient même dans les équipes quand ils en avaient le temps.

Bon nombre de membres autochtones de la GRC mentionnent une relation positive avec un membre de la GRC qui avait été un modèle positif. Un des jeunes membres me disait récemment que « si ce gars a pu devenir flic, moi aussi j'en suis capable ». Comme l'indique le rapport, l'activité criminelle résulte directement de la frustration des jeunes qui n'ont d'autre possibilité que la criminalité pour avancer.

Le gangstérisme a atteint un niveau de crise dans les villes et dans certaines communautés. La bande Samson en Alberta signale trois meurtres reliés au gangstérisme le mois dernier. Il est clair que les gangs ne connaissent plus de limites. En pareil cas, la GRC passe tellement de temps à tenter de résoudre les crimes que son travail de police ordinaire et communautaire est devenu un luxe.

Ce rapport est destiné à la discussion interne et dépasse le mandat de la GRC comme agent d'application de la loi. Mais s'il y a un groupe qui vit et travaille parmi nous, ce sont bien les membres de la GRC qui peuvent voir les problèmes et qui ont le droit d'exprimer leurs inquiétudes.

Chez les autochtones, pauvreté et criminalité sont intimement liées. Quand la communauté a accès au marché du travail, comme dans les mines du nord ou dans la construction, le niveau de recours au BS diminue, ainsi que les statistiques de la criminalité. La GRC a fait là une observation importante dont tous les parlementaires devraient prendre connaissance et agir en conséquence.